

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la Présidence du Maire, Denis BILLOD.

PRÉSENTS : BENLIAN Julie-Anna, BILLOD Denis, CHATEAU Christian, CONTESSE Emmanuel, FAIVRE François, GUERAUD Sarah, JUIF Noëlle, OUDOTTE Roland et VAUCHET Jean-Jacques.

SECRETAIRE : François FAIVRE

ABSENTES EXCUSEES : MAURICE Charlotte, ROUSSEL Corinne.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITÉ ABSOLUE DÉCIDE DE :

- Approuver le compte-rendu du conseil municipal du 21 juillet 2026 ;
- Valider le nouveau règlement du bois, valider les propositions de l'ONF avec les parcelles 33 et 35 comme parcelles affouagères pour la cession 2026 2027, maintenir le prix du stère à 6 €, désigner Mrs Emmanuel CONTESSE, Christian CHATEAU et Éric MASSON garants du bois de Longwy sur le Doubs, décliner la proposition de Natura 2000 en refusant d'intégrer 131 hectares de bois de Longwy comme nouvelle zone de création Natura 2000, ouvrir les inscriptions aux habitants de Longwy uniquement du 22 octobre au 6 novembre inclus ;
- Valider le nouveau règlement de la salle polyvalente ;
- Prendre acte de l'intégration au système d'endiguement rive droite et rive gauche, des tronçons de digues en remblai situés dans les parcelles cadastrées n° B 1111 ; B 1112, B 1113, B 1114, ZE 17, ZE 45, ZH 78, ZI 7, ZI 8, ZI 30, ZI 42, ZI 63, ZI 121, ZN 18, ZN 24 (territoire de la commune de Longwy-sur-le-Doubs) et ZC 70 (territoire de la commune de Chaussin), propriétés de la commune de Longwy-sur-le-Doubs ;
- Prendre acte de l'intégration au système d'endiguement rive droite, des tronçons de digues en remblai situés dans les parcelles non cadastrées intégrées au domaine public communale, propriétés de la commune de Longwy-sur-le-Doubs ;
- Approuver la mise à disposition du SMDL du tronçon de digue en remblai situé dans les parcelles cadastrées n° B 1111 ; B 1112, B 1113, B 1114, ZE 17, ZE 45, ZH 78, ZI 7, ZI 8, ZI 30, ZI 42, ZI 63, ZI 121, ZN 18, ZN 24 (territoire de la commune de Longwy-sur-le-Doubs) et ZC 70 (territoire de la commune de Chaussin), propriétés de la commune de Longwy-sur-le-Doubs ;
- Valider la proposition d'EDF avec le choix de 5 climatiseurs mobiles, 2 ventilateurs et 3 brumisateurs ventilateurs pour un montant de – de 400 € par équipement soit un reste à charge de zéro euro pour la commune ;
- Donner un avis défavorable aux deux retraits de boîtes aux lettres jaunes par la Poste au sein des hameaux d'Hôtelans et des Jousserots ;
- Faire un don de 250 € pour le TELETHON 2026.
- Préciser que l'opération brioches a permis cette année de récolter 952 € au profit de l'APEI avec 154 brioches vendues ;
- Fixer les dates de la foire de printemps au 24 et 25 avril 2027 ;
- Faire une évaluation positive de la foire d'automne 2026 avec un bilan financier à l'équilibre ; prévoir une date de 1^{ère} réunion de travail pour l'édition 2027 rapidement ;
- Planter des fleurs pour la cérémonie du 11 novembre ;
- Nettoyer les croix de mission ;
- Étudier le remplacement des peupliers, aménager l'espace derrière la croix de mission du rond-point et ombrager l'aire de jeux.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h25.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Denis BILLOD